

Comité Fédéral d’Ethique

Président : Jean-Christophe Tiné

Objet : Rapport à l’Assemblée Générale 2023

Composition du Comité Fédéral d’Ethique

Le Comité était composé en 2022, comme l’année précédente, de :

- Jean-Christophe Tiné, juriste (président)
- Arnaud Dubois, Magistrat
- Cécile Berger, Directrice de pôle handicap
- Christophe Tausin Petit, Pilote opérationnel de prestataire (Engie), ancien entraîneur de rugby

Travaux menés

Le Comité a été saisi par le Président FFBS de l’instruction de trois affaires, dont deux majeures et chronophages, pour le traitement desquelles les membres ont préalablement défini un mode opératoire.

Ces affaires ont donné lieu à la collecte de témoignages, avec l’assistance du secrétariat de la FFBS, et à de nombreuses auditions des intéressés, témoins et mis en cause.

- L’une d’entre elles a conduit le Comité à saisir la Commission Fédérale de Discipline.
- Les deux autres ont été closes de manière extra-disciplinaire.
- Deux d’entre elles faisaient suite à l’enregistrement de réclamations adressées par des parents de licenciés mineurs au Président FFBS.
- Toutes ont donné lieu à l’émission de plusieurs recommandations, pour lesquelles le Comité assurera un suivi de la mise en œuvre en 2023.

Le Comité a par ailleurs poursuivi ses travaux d’ordre plus général :

1. Etablissement d’une Charte Éthique fédérale après identification d’écarts avec la Charte du CNOSF ;
2. Définition d’une méthodologie en vue de l’adoption de la nouvelle Charte Éthique fédérale ; adhésion à la Charte en termes pratiques ; diffusion / rédaction d’une version condensée ;
3. Etude des formations envisageables et objectifs pédagogiques en fonction des priorités.
4. Veille de la pratique des autres fédérations sportives.

Objectifs 2023

Le Comité assurera ses missions et poursuivra les chantiers engagés, avec comme priorité la finalisation et la diffusion de la Charte Éthique fédérale.

**Le président
J.-C. Tiné**

